Formation Bac+3 en alternance

 # BANSAC
 # GODEFROY DE BOUILLON

campus La Salle

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

BACHELOR RESPONSABLE COMPTABLE ET FINANCIER

menant à la certification Responsable Comptable et Financier de niveau 6 reconnue par l'Etat, enregistrée au Répertoire National des Certifications Professionnelles par décision du directeur général de France Compétences en date du 19/07/2023, délivrée sous l'autorité ISIMI (code NSF 313, 314). Titre RNCP 37836

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Le titulaire du Bachelor Responsable Comptable et Financier pourra exercer en tant que :

- Responsable administratif et comptable / Responsable administratif et financier ;
- Responsable comptable /Accounting manager ;
- Responsable du reporting / Contrôleur de gestion ;
- Comptable général / Comptable unique ;
- Collaborateur comptable / Chef de mission comptable ;
- Auditeur assistant / Auditeur financier / Conseiller financier

COMPÉTENCES ACQUISES

- Coordonner et mettre en œuvre le dispositif de contrôle interne,
- Gérer les obligations comptables et administratives,
- Mettre en œuvre le contrôle de gestion et suivre la performance financière et extra-financière,
- Conduire une mission, gérer les activités et coordonner une équipe.

PRÉREQUIS ACCÉS À LA CERTIFICATION

Pour une entrée en 3e année : être titulaire d'une certification de niveau 4 et avoir validé une 2e année dans l'enseignement supérieur dans le domaine de la comptabilité, de la gestion ou de la finance ou être titulaire d'une certification de niveau 5 dans le domaine de la comptabilité, de la gestion ou de la finance.

La Salle Clermont-Fd

BACHELOR
RESPONSABLE COMPTABLE ET FINANCIER

menant à la certification Responsable Comptable et Financier de niveau 6 reconnue par l'Etat, enregistrée au Répertoire National des Certifications Professionnelles par décision du directeur général de France Compétences en date du 19/07/2023, délivrée sous l'autorité ISIMI (code NSF 313, 314).

campus La Salle

 # BANSAC
 # GODEFROY DE BOUILLON

OBJECTIFS

Devenez le pilier financier de votre entreprise !

La formation vise à former des professionnels opérationnels en comptabilité, gestion et finance, capables d'accompagner la direction d'une entreprise dans ses décisions financières et stratégiques. Elle prépare les étudiants à occuper rapidement des fonctions de responsabilité dans des environnements variés (PME, ETI, grandes entreprises, cabinets comptables).

DURÉE DE LA FORMATION : 500 heures

RÉFÉRENTIEL DE LA FORMATION

Bloc 1 : Coordonner et mettre en œuvre le dispositif de contrôle interne
- Séminaire : Systèmes d'information
- Séminaire : Audit interne
- Numeric Box (Excel)

Bloc 2 : Gérer les obligations comptables et administratives
- Comptabilité approfondie
- Gestion sociale
- Fiscalité des entreprises
- Introduction à la consolidation

Bloc 3 : Mettre en œuvre le contrôle de gestion et suivre la performance financière et extra-financière
- Gestion budgétaire
- Calculs des coûts
- Séminaire : Diagnostic financier
- Séminaire : Investissement et financement
- Gestion et amélioration de la performance

Bloc 4 : Conduire une mission, gérer les activités et coordonner une équipe
- **Séminaire : Environnement et communication professionnels**
- **Valorisation du parcours en cabinet et rapport d'activité**
- **Anglais des affaires**
- **Droit des sociétés**
- **Séminaire : Management des organisations**

> Suite du BTS Comptabilité Gestion

> Des temps d'enseignement et des séminaires assurés par des enseignants et des professionnels

> Contrat d'apprentissage donc statut salarié

> Evaluation et suivi personnalisé de l'alternant

> Aide à la recherche de cabinets d'expertise comptable ou d'entreprises pour l'alternance

CONDITIONS DE VALIDATION DU TITRE

La mise en pratique en entreprise est une condition sine qua non pour garantir l'aptitude à mettre en œuvre les compétences acquises en formation. Pour obtenir la certification, chaque candidat devra avoir réalisé une pratique professionnelle obligatoire minimum selon l'une des modalités suivantes au sein d'un cabinet d'expertise comptable :

- Un stage, entre le début et la fin de formation.
- Un contrat d'apprentissage.
- Un contrat de professionnalisation.
- Un stage de formation continue (CPF, etc.).

La validation du titre prévoit le passage d'épreuves certifiantes, selon les modalités d'évaluation inscrites au référentiel.L'obtention de la certification est conditionnée à la validation de l'ensemble des blocs de compétences.

En cas de validation partielle, l'obtention de chaque bloc de compétences fait l'objet de la délivrance d'une attestation de compétences.

CONTACT

Ensemble scolaire La Salle Clermont-Ferrand
Campus La Salle
8 rue Bansac
63000 Clermont-Ferrand
04 73 98 54 74
Professeur référent : Laurent LACOURTE llacourte@lasalle63.fr

La Salle Clermont-Fd

www.lasalle63.fr

ne pas jeter sur la voie publique

PointG communication Clermont-Fd / conception

Date d'actualisation : 30 juin 2025